

L'éolien en bonne voie au parc des Carrières

MARSON La réunion publique préalable aux travaux a rassemblé 24 personnes favorables au projet.



Le public, une vingtaine de personnes, avait peu de questions délicates pour les promoteurs du parc éolien Autour des carrières.

Certains réunions publiques durent jusqu'à une heure du matin », ont souri les représentants de la société Web énergie du vent, rompus aux voyages à travers le nord-est du pays. Dans la salle des fêtes de Marson, lundi, ils présentaient le parc de dix-sept éoliennes qui produira de l'électricité dès 2022, « si tout va bien », dans un secteur compris entre Marson, Vésigneul et Saint-Germain-la-Ville. Mais lundi, ils n'ont pas eu besoin de veiller tard.

« Il y en a partout. Les retombées sont pour les autres villages. Autant que cette fois, ce soit pour nous »

Des riverains

Le public, une vingtaine de personnes, n'avait pas de questions susceptibles de les mettre en difficulté. Aucun débat ne s'est élevé. « C'est normal, ont tempéré Marien Noël, chargé de mission, ou Samuel Lamotte d'Incamps, directeur de Web énergie du vent, la filiale française de Web Windenergie AG, basée en Autriche, au moment du pot de l'amitié. Ils connaissaient déjà le projet. Cela fait trois ans que des études sont entreprises en ce sens et que des consultations ont lieu. La première réunion d'information a eu lieu en

2017. » « Et toute la population a été informée par téléphone ou par courrier, se félicite un propriétaire terrien. Tous les fermiers sont au courant. » Le maire de Marson, Noël Voisin, abonde en ce sens : « Nous avons tous reçu des courriers de démarchage pour nos terres. Mais sans insistance. » Le président de la communauté de communes Hubert Arrouart, également, relativise le peu d'affluence enregistrée : « On est dans un environnement où ce n'est pas choquant ».

Enfin, si personne ne s'oppose à l'éolien, – hormis un riverain venu vérifier qu'aucune pale d'éolienne ne lui bouchera la vue, et qui s'est montré plus dans le questionnement que dans l'opposition – c'est aussi parce que « tout autour, il y en a partout des éoliennes. Une vraie guirlande de Noël la nuit, ça clignote partout, s'amuse plusieurs habitants, mais les retombées sont pour les autres villages. Alors, autant que, cette fois, ce soit chez nous. » Les gains économiques de la production d'électricité des éoliennes sont redistribués au Département, aux communautés de communes et aux communes concernées. Le maire de Marson indique cependant qu'il n'a pas encore chiffré le montant de la somme qui bénéficiera au village.

Il reste à noter que le parc est le plus gros que construira la société, en France, avec dix-sept éoliennes. Point positif : une clause garantit que les blocs de béton de 21 m de

DES OBSTACLES ONT ÉTÉ LEVÉS

Parmi les obstacles qui se dressaient sur le chemin de l'éolien, l'épineux problème de Notre-Dame de l'Épine, classée à l'Unesco, sur le parcours des pèlerins qui se rendent à Compostelle. Marien Noël, chargé de projet, renseigne : « Il est impossible de voir à la fois la basilique et un petit bout de pale d'éolienne sans tourner la tête », ce qui signifie que les points de « covisibilité » sont inexistantes. La société a pris la peine de garantir un tracé n'affectant pas la beauté du paysage. Enfin, un faucon hobereau, espèce protégée en France depuis 1981, qui avait établi son nid sur le futur territoire de l'éolien, a gagné un peu de tranquillité : le tracé a été décalé de 500 mètres.

diamètre et de 4 m de profondeur, qui servent de socle à chaque éolienne, seront enlevés à l'issue de la période d'exploitation du site, d'ici vingt-cinq à vingt-huit ans, a insisté le directeur Samuel Lamotte d'Incamps. Rares sont les projets qui prévoient cette démarche. « Nous avons pris les dispositions pour que cette procédure soit respectée, y compris des garanties financières. » Prochaines étapes : la demande d'autorisation d'exploiter et les demandes d'instruction avec enquête publique, avant la construction et la possible mise en service du parc en 2022, avec une production de 461 méga-watt en tout. ■ SOPHIE UGHETTO